

# Centre de loisirs



## Accueils de loisirs

### Inscriptions et réservations

Une réservation préalable doit avoir été effectuée afin de respecter les normes relatives à l'encadrement des enfants, de prévoir les activités et le nombre de repas.

La réservation et le paiement des journées et demi-journées s'effectuent auprès de :

- › L'Espace familles (12, rue Paul Bert)
- › E-famille (Guichet en ligne accessible 24h/24 et 7j/7)
- › L'Accueil de Loisirs 6/15 ans (réservations uniquement les jours de fonctionnement les mercredis et vacances de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00)

Toute modification ou annulation d'une réservation reste possible tant qu'elle est signalée 48 h à l'avance directement sur les sites de réservations. En cas d'absence pour maladie (passé le délai de 48h) un certificat médical permettra l'annulation de la réservation et devra être transmis dans les dix jours soit à l'Espace Famille, soit à l'Accueil de Loisirs 6/15 ans.

Depuis le 1er septembre 2008, l'ensemble de vos consommations sur les structures d'accueil de l'enfance, du sport, de l'éducation est regroupé sur une même facture qui vous est adressée mensuellement.

### Activités

Les activités proposées aux enfants sont choisies selon plusieurs critères : le respect des règles de sécurité physique et morale; la mise en œuvre du projet pédagogique; la réponse aux attentes d'un public âgé de 6 à 15 ans.

## Sorties

Pour progresser dans l'apprentissage de l'autonomie, l'enfant doit lui-même s'inscrire.

Les inscriptions ont lieu en général le jour avant le départ. Si la liste est complète, une liste d'attente est réalisée, les absences constatées le jour du départ seront complétées en priorité par des enfants de cette liste d'attente.

### **Calculer son quotient familial**

**[Consulter les menus de la restauration](#)**



#### **HOTEL DE VILLE**

42 place Abel Surchamp  
33500 Libourne

**HORAIRES :**  
8h30 > 12h30  
13h15 > 17h